



Commune de Charrat (VS)

Communiqué de presse
Charrat, le 7 mars 2016

Plan d'aménagement éolien de Charrat Le nombre d'oppositions est resté stable

La mise à l'enquête publique du Plan d'aménagement détaillé, qui permettrait la construction de deux nouvelles éoliennes à proximité d'Adonis, a suscité 372 oppositions. La grande majorité d'entre elles avaient déjà été déposées contre le précédent plan d'aménagement intercommunal. Les oppositions émanant de Charrat sont restées stables. Les citoyens auront le dernier mot, lors d'un scrutin communal agendé au 5 juin.

368 oppositions reprennent un texte identique émanant de l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR), qui n'a pas ménagé ses efforts pour aller les chercher dans les ménages de la région. Toutefois, le Conseil communal de Charrat n'a pas constaté que leur nombre avait doublé comme l'affirme l'association: elle avait déjà encouragé et réuni 313 oppositions en 2014 contre le Plan d'aménagement intercommunal du Grand-Chavalard, impliquant alors les communes de Saxon et de Charrat.

Si la majorité des signataires du texte viennent des localités limitrophes, une partie d'entre eux est domiciliée à plusieurs dizaines de kilomètres de notre village, jusque dans le canton de Vaud (détail disponible en pièce jointe).

Seules quatre oppositions distinctes n'émanant pas de l'APPCR ont été déposées. Le Conseil communal analysera minutieusement l'ensemble des griefs adressés au projet déposé à l'enquête publique. Conformément à la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, l'autorité municipale invitera l'ensemble des opposants à des séances de conciliation, dans les jours à venir. Il se déterminera sur les réponses à apporter et en informera son assemblée primaire en mai.

Enfin, les citoyens auront le dernier mot le 5 juin pour confirmer ou non leur vote de février 2014, où 60,4% des Charratins avaient accepté un plan d'aménagement rigoureusement identique pour la partie de leur territoire.

Contacts:

Léonard Moret, président de Charrat
079 / 912 52 11

Fabienne Moret, vice-présidente de Charrat
079 / 645 40 15